A Grenoble, le 23 novembre 2021

Déclaration liminaire au CTL

Monsieur le Directeur,

Cela ne vous a certainement pas échappé que l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la DGFIP ont signé le récent protocole indemnitaire. Pour Solidaires Finances Publiques nous tenons toutefois à insister sur le fait que nous sommes très loin du compte que ce soit en matière de reconnaissance pécuniaire de l'investissement des agents que sur le rattrapage de la chute vertigineuse de notre pouvoir d'achat sur les 20 dernières années.

Cette question de la juste rémunération est centrale pour toutes et tous. Elle fait écho à un quotidien dans lequel les difficultés face au coût de la vie et aux problématiques financières liées aux fins de mois débutent de plus en plus tôt. Pour certains des agents, vous devez en avoir conscience Monsieur le Directeur, leur traitement ne leur permet plus de vivre dignement. Ils sont contraints de sacrifier certaines dépenses pourtant essentielles, à titre d'exemple celles afférentes à la santé. Cela est d'autant plus vrai dans le département de l'Isère où le coût de la vie reste très élevé.

L'aspiration à la juste reconnaissance pécuniaire de notre technicité et de notre valeur professionnelle doit être entendue par les gouvernants et tout particulièrement l'augmentation des rémunérations et le dégel du point d'indice.

En outre, nous l'avons déjà dit, mais cela ne doit pas nous empêcher de le répéter, la contractualisation, cheval de Troie du moins-disant social, ne sert pas l'intérêt général et seule la réussite à un concours doit permettre le recrutement des agents de la fonction publique. Comme le montre le récent sondage de l'IFOP sur les aspirations des fonctionnaires, il est essentiel que soit assurée la défense de nos missions, de notre statut protecteur de l'intérêt général et de l'égalité de traitement de tous les citoyens.

Concernant les conditions de travail, des difficultés importantes sont pointées dans plusieurs sujets à l'ordre du jour de ce CTL (document unique d'évaluation des risques professionnels, plan annuel de prévention, tableau de bord de veille sociale), nous rappelons que les moyens humains ne sont pas à la hauteur de notre administration ! Entre les suppressions d'emploi annuelles et le rebasage du TAGERFIP, c'est bien la question des effectifs qui est primordiale ! Il n'est pas possible de faire autant ou plus avec toujours moins ! Les problématiques liées au sous-effectif sont récurrentes dans tous les services. Cela pèse lourdement sur les conditions de travail des agents ainsi que sur l'exercice de missions déshumanisées par des nouvelles méthodes de travail engendrées par l'industrialisation et la fragmentation des tâches. Cela est d'autant plus vrai avec la mise en place d'un plan de travail et un reportage journalier voire infra-journalier. Selon nous, ces méthodes de travail signent la fin de notre service public au service du public. Elles ne font qu'accroître le mal-être des agents et la perte de sens du travail accompli. Vous le sauriez sans doute, Monsieur le Directeur, si vous alliez plus souvent à la rencontre des agents.

Les démagogies électorales en cours et à venir ne doivent pas, au nom du dogme de la baisse de la dépense publique, permettre le sacrifice de notre administration sur l'autel d'un libéralisme décomplexé. D'autant plus dans la période où pleuvent les avantages financiers au secteur privé. En matière fiscale, nous ne sommes pas en reste avec la gestion du fonds de solidarité, la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en baisse pérenne de cotisations sociales ou le maintien du crédit d'impôt recherche qui devrait s'élever à 7 milliards d'euros en 2022. Le quinquennat qui s'achève aura démultiplié l'injustice fiscale, avec une volonté délibérée de diminution des ressources budgétaires, en premier lieu la fiscalité du capital (baisse de l'impôt sur les sociétés, des impôts des productions, des bases de locaux industriels, mise en place du prélèvement forfaitaire unique, suppression de l'impôt solidarité sur la fortune…), la remise en cause de la progressivité de l'impôt sur les revenus (PFU, PAS). Pire, faute de moyens suffisants, nos territoires deviennent de véritables paradis fiscaux !

Il est essentiel que notre « haute hiérarchie » retrouve le souvenir d'une époque où elle défendait « ses » agents et « ses » missions face au pouvoir public plutôt que de multiplier les éléments de langage de la communication du gouvernement. Collectivement, nous attendons de notre hiérarchie administrative qu'elle relaye réellement cet impératif de défense du service public ainsi que nos revendications auprès de nos Ministres et du Président de la République.

Pour en revenir à l'accord signé à la DGFiP, nous serons tout particulièrement impliqués localement sur la déclinaison du budget spécifique, alloué aux directions locales, relatif à « l'amélioration des conditions de vie au travail ».

Sur ce point, nous avons plusieurs demandes à vous soumettre :

- Quel montant pour la DDFiP de l'Isère puisque la note DG indique qu'elle a été notifiée à la mi-novembre ?
- Quel va être le mode de répartition de cette somme ? Allez vous mettre en place un prorata par agent ? Existera-t-il un minimum par service ?
- Quelle association préalable des syndicats représentatifs ?
- Quelle présentation détaillée des 4 sujets ciblés par cette discussion ?
- Quelles modalités d'appel à projets des personnels et sous quelle forme (individuelle ou collective) ?
- Quel calendrier de discussion préalable à la mise en place du dispositif puis d'appel à projet et enfin de débats et décisions en CTL ?

Pour sa part Solidaires Finances Publiques 38 demande une réponse à toutes ces questions lors de ce CTL. Nous voulons aussi être informés tout au long du processus en toute transparence. Nous proposons qu'un groupe de travail préalable Syndicats représentatifs - Direction se réunisse pour recenser les pistes de propositions constructives à mettre en débat avec les agents. Nous serons aussi attentifs aux besoins qu'ils exprimeront et veillerons à ce qu'il ne se transforme pas en un simple recensement des idées et leur traduction par les seuls chefs de services.